



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 18 Mars 2023 à 11H

L'assemblée générale de l'Ecole de Musique de Gif s'est déroulée au Château de Belleville de Gif-sur-Yvette.

Etaient présents :

- Le Président : Eric Durand
- Les membres du Conseil d'Administration : Roberta Thompson (trésorière), Pascale Delhaye (secrétaire générale), Thierry Masse (vice-président)
- Le Directeur : Frédéric Morel
- Les salariés : Françoise Le Fouler (secrétaire), Sibylle Filiol de Raimond (DRH)
- Autre(s) adhérent(s) présent(s) : 2

Nombre d'adhérents représentés : 13 (dont 6 pouvoirs) soit 4,4 % des adhérents

La secrétaire, Pascale Delhaye, déclare la séance ouverte à 11H10. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette assemblée générale ordinaire, dont le but est de faire le bilan de l'exercice 2021-2022.

La secrétaire détaille l'ordre du jour et présente ensuite les membres du CA présents ainsi que le directeur.

Rapport moral du Président

Bilan 2021-2022 : « La Renaissance »

Après les « années Covid », l'école a pu reprendre toutes les activités collectives et mener 2 projets collectifs majeurs au cours de la saison dernière :

- la représentation d'un conte musical, *L'oiseau de Pluie*, en Février 2022, en partenariat avec la médiathèque de Gometz-le-Châtel (Sylvie Pigeard, conteuse)
- le traditionnel Stage de Printemps qui n'avait pas pu être réalisé 2 années durant en raison de la pandémie.

Tout au long du stage et lors de la représentation finale, des images ont été enregistrées. Elles ont permis la réalisation d'une vidéo du spectacle et d'un teaser, accessibles sur le site de l'école, ainsi qu'un reportage qui sera présenté à la Salle Barbara de Gometz-le-Châtel le 1er Avril prochain.

Le site internet de l'école de musique a également été reconçu et mis en ligne.

Vote

Le rapport moral 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.



Perspectives 2022-2023

L'année a très bien démarré pour l'école, avec une augmentation de près de 15% du nombre d'élèves.

A l'occasion du Nouvel An, un concert rafraichissant, ponctué de saynètes, a été présenté à l'Eglise Saint-Rémi de Gif sur Yvette. Le président remercie les musiciens, musiciennes et comédiennes de ce spectacle de haute tenue.

Le directeur et son équipe pédagogique préparent désormais le stage de Printemps qui se déroulera au cours de la première semaine des vacances de Printemps du 24 au 28 avril 2023.

En parallèle un projet de spectacle associant professionnels et élèves de l'école est en préparation pour des représentations prévues en fin de saison 2024-2025.

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour leur dévouement, ainsi que l'équipe pédagogique pour la qualité de son enseignement et des animations.

Rapport financier de la Trésorière

Bilan des comptes 2021-2022

La trésorière commente le bilan financier de l'exercice 2021-2022, clôturé le 31/08/2022.

Bien que le montant des inscriptions perçues ait été légèrement supérieur à celui de l'année précédente, la trésorière note une baisse des recettes globales par rapport à 2020-2021 et une petite baisse par rapport au budget prévisionnel, en raison de :

- l'annulation du stage,
- la stabilité de la subvention reçue de Gif, identique depuis de nombreuses années (l'augmentation comptabilisée dans le budget prévisionnel n'est pas accordée).

Côté charges, les dépenses récurrentes sont un peu plus élevées que celles inscrites au budget prévisionnel, en particulier en raison de l'augmentation de salaire des professeurs. Nous sommes en effet assujettis à la convention collective ECLAT des professeurs de musique (Convention collective nationale des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires), convention qui a vu le point d'indice des salaires augmenter fortement depuis début 2022 (ce point d'indice était auparavant stable depuis de nombreuses années).

Par contre, les dépenses inhérentes aux projets ont été inférieures aux dépenses prévues car certains projets n'ont pas été réalisés.

Au final, l'année 2021-2022 s'est terminée avec une perte de 15 079 €, ce qui ramène les réserves de l'école à 72 458 € au 31/08/2022.

Le président rappelle que cette réserve correspond à un peu plus de 3 mois de fonctionnement de l'école, ce qui est un niveau correct car, si un évènement exceptionnel nous obligeait à fermer l'école, cette réserve nous permettrait de régler les taxes, les charges sociales, les prestataires, les salaires dus ainsi que les indemnités de licenciement.

Vote :

Le rapport financier 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.



Budget 2022/2023

Le budget 2022-2023 prévoit bien sûr l'équilibre des recettes et des dépenses.

Ce budget a toutefois été élaboré en début d'exercice avec les charges salariales d'octobre 2022. Comme les salaires des professeurs ont continué d'augmenter (pour les raisons vues précédemment), l'école subira à nouveau un déficit sur le poste des dépenses salariales.

Il est donc nécessaire d'augmenter les recettes pour équilibrer le budget : une augmentation du montant de l'inscription au Stage de Printemps, engagé pour la fin avril 2023, a ainsi été appliquée.

Le président précise que le budget intègre aussi un supplément de subvention de la mairie de Gif ainsi qu'une subvention des 3 communes Gif / Bures / Gometz pour préparer le projet « Alice ». Mais ces subventions risquent fort de ne pas nous être octroyées et il faut d'ores et déjà compter avec des recettes inférieures de 2000€.

En conclusion, il est prévu de terminer cette année avec des réserves stables, donc de 72 458 €

Rapport d'activités du Directeur

La rentrée 2021-2022 s'est passée moyennement pour les activités collectives en raison d'une baisse d'élèves, malgré les efforts fournis pendant les « années Covid ».

Cependant, en Février 2022, le spectacle *L'Oiseau de pluie* a mobilisé environ 45 personnes, dont 10 professeurs, soit 35 élèves, enfants et adultes, et a redynamisé l'équipe. Un FlashMob a été organisé le matin de la 1^{ère} représentation, ce qui a sans doute ramené des spectateurs à la salle Barbara (Flash Mob qui continue d'être visionné sur le site de l'école).

Le stage a pu avoir lieu bien qu'il ait frôlé l'annulation faute d'inscrits. Ce stage fut une très belle réussite. Des enregistrements vidéo réalisés tout au long de la semaine ont servi de base aux 3 supports vidéo déjà cités par le président.

La fête de la musique 2022 a été l'occasion de présenter 2 concerts qui ont rassemblé beaucoup de spectateurs:

- un concert d'élèves au château de Belleville
- un concert jazz-rock-blues au bar le Belleville

Le projet *Alice in the sky* est en cours de préparation et proposera une relecture de l'œuvre *Alice au pays des merveilles* par un prisme psychédélique, quelques 100 ans après sa parution. Les Beatles, les Doors, King Krimson, Pink Floyd se mêleront aux textes et compositions originales. Tous ces grands groupes ont en effet fait référence à *Alice au pays des merveilles* dans leur œuvre.

La rentrée 2022-2023 est une très belle rentrée avec une augmentation importante du nombre d'élèves, et l'arrivée de 3 nouveaux professeurs.

Le concert du Nouvel An a remporté un vif succès, avec ses pièces musicales intercalées avec des saynètes issues de *Palace* de Jean-Michel Ribes.



Renouvellement des membres du CA

Le président indique que, comme précisé dans la convocation, l'école a besoin de renforcer et renouveler son Conseil d'Administration. Il demande si des personnes présentes sont candidates.

Aucune personne présente n'est candidate.

Les membres du CA étant élus pour 3 ans, Pascale Delhaye et Roberta Thompson sont les administrateurs sortants cette année. Le président leur demande si elles souhaitent se représenter. Pascale Delhaye et Roberta Thompson acceptent de se représenter.

Vote :

Pascale Delhaye et Roberta Thompson sont réélues à l'unanimité.

Questions diverses

Pas de question.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Le président remercie tous les participants pour leur présence aujourd'hui.

Il remercie également :

- la Mairie de Gif-sur-Yvette,
- le Conseil Départemental de L'Essonne,
- les Mairies de Gometz-Le-Châtel et Bures-sur-Yvette pour leur soutien.

La séance est levée à 12h10.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18/03/2023

Le président :

Eric Durand

La secrétaire générale :

Pascale Delhaye